

Annexe 9

NOTICE DESCRIPTIVE

1 ETAT INITIAL DU TERRAIN (ABORDS, CONSTRUCTIONS ET ELEMENTS PAYSAGES)

Il s'agit ici d'un projet de construction d'un poste de refoulement des eaux usées. La parcelle concernée est située rue du Dréven à Baden et est cadastrée YB0151. Elle présente une surface d'environ 1520 m². La parcelle est située dans un secteur Nds.

La parcelle se situe en contre-bas de la rue du Dréven (environ 1.40 m) et dans un contexte semi urbain et peu dense. Elle est située entre une parcelle avec habitation individuelle (mur de propriété en béton surmonté d'une palissade en bois) et une parcelle boisée. Les habitations situées de l'autre côté de la rue du Dréven se situe à environ 32 m du futur ouvrage.

Cette parcelle est vierge de toute construction et de tout ouvrage. Elle est essentiellement couverte de végétations rasantes type prairie enherbée ; la partie basse étant plus boisée avec la présence de feuillus type chênes, noisetiers.

2 LE PROJET

2.1 - L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

A l'exception du talutage prévu en enrochements, la topographie du terrain ne sera pas modifiée.

2.2 - L'IMPLANTATION, LA COMPOSITION ET LE VOLUME DE LA CONSTRUCTION

Le projet ne concerne qu'une surface d'environ 70 m² sur 1 520 m² avec le talutage (plate-forme de 39 m² hors talutage). Il est implanté en bord de la rue du Dréven. L'emprise occupera un linéaire d'environ 7.00m depuis l'accotement pour une longueur totale de la parcelle de 94m.

S'agissant un poste de refoulement (ouvrage enterré), l'ouvrage ne sera pas visible à l'exception des éléments suivants :

- Trappes d'accès en aluminium sur la bâche de pompage (1.10x0.80) et la chambre à vannes (0.95x0.95)
- Abri anti-vandalisme comportant l'armoire de commande (LxPxH) (1.90x1.10x1.70)
- Clôture et portillon (hauteur 1.50 m)

Devant l'installation, l'accotement actuel de la voirie publique en GNT enherbé sera aménagé (9mx2m) en enrobés afin de permettre le stationnement de véhicules pour l'exploitation de l'ouvrage.

Toute la végétation existante le long des limites parcellaires sera conservée ainsi que les arbres présents sur la parcelle.

2.3 - LE TRAITEMENT DE LA CONSTRUCTION ET LES ACCÈS

Le projet présente une architecture simple et fonctionnelle du fait de sa nature.

- Trappes d'accès aux ouvrages en aluminium
- Plate-forme autour des ouvrages en GNT 0/20
- Abri anti-vandalisme avec portes en PVC imitation bois et habillage en parement pierre de pays de 1,10m de largeur, 1,90m de longueur et 1.30m de hauteur
- Clôtures de couleur verte en panneaux treillis soudés de hauteur 1.50m
- Portillon de couleur verte de hauteur 1.50m et de largeur 1.00m

L'accès se fera depuis la rue du Dréven avec aménagement de l'accotement en enrobés sur 18m² permettant le stationnement des véhicules d'exploitation.

La puissance nécessaire sera de l'ordre de 8 kVa en triphasé.